

PRÉFECTURE DE LOIR-ET-CHER

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de SAINT OUEN

Ouverture d'une enquête publique unique portant sur la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC de la Vallée Laurent sur le territoire de la commune de SAINT OUEN et au profit de la communauté de communes du Pays de Vendôme, la mise en compatibilité du P.L.U., et la délimitation des propriétés à acquérir

Le Préfet fait connaître qu'en exécution des prescriptions de son arrêté du 13 mai 2016, les pièces du dossier d'enquête publique unique relatif au projet d'aménagement de la ZAC de la Vallée Laurent sur le territoire de la commune de SAINT OUEN, resteront déposées à la mairie de SAINT OUEN du 10 juin 2016 – 8h30 - au 13 juillet 2016 inclus – 17h00 -, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, et présenter verbalement, ou par écrit ses réclamations et observations qui seront recueillies sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Pendant la durée de l'enquête, les observations peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur, en mairie de SAINT OUEN, siège de l'enquête, ainsi qu'en préfecture de Loir-et-Cher à l'adresse suivante : pref.vallee-laurent-enquete-publique@loir-et-cher.gouv.fr.

Par décision du président du Tribunal administratif d'ORLEANS du 7 avril 2016, il a été désigné un commissaire-enquêteur, ainsi qu'il suit :

- Monsieur Jean-Pierre HOUDRE, proviseur adjoint de lycée en retraite, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire,
- Monsieur Yves CORBEL, ingénieur divisionnaire des travaux des eaux et forêts en retraite, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Durant cette enquête, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de SAINT OUEN :

- | | | |
|-------------------------------|---|-------------------|
| - le vendredi 10 juin 2016 | : | de 8h30 à 11h30, |
| - le lundi 20 juin 2016 | : | de 14h00 à 17h00, |
| - le samedi 2 juillet 2016 | : | de 9h00 à 12h00, |
| - le mercredi 13 juillet 2016 | : | de 14h00 à 17h00. |

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de la communauté de communes du Pays de Vendôme.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Préfet de Loir-et-Cher, autorité compétente au sens de l'article R 123-9 du code de l'environnement.

Le rapport et les conclusions rendus par le commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de Loir-et-Cher ainsi qu'en mairie de SAINT OUEN pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.